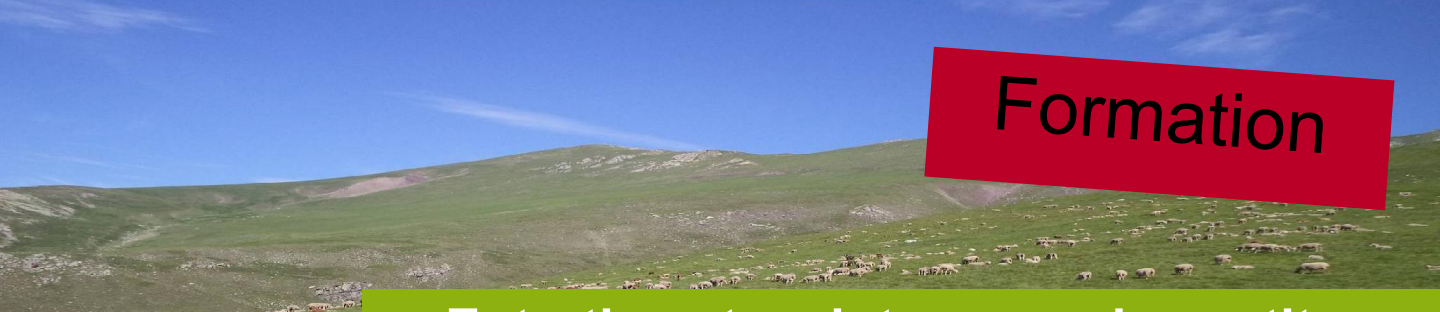




Formation



Entretien et maintenance des petits outils à moteur 2 temps en non-mixité

Mercredi 4 novembre à Embrun

Objectifs de la formation : Connaître le fonctionnement d'un moteur thermique 2 temps du petit matériel utilisé sur une ferme (tronçonneuse, débroussailleuse...). Savoir entretenir et réaliser des petites réparations sur son outil pour plus d'autonomie au quotidien

Public visé :

Agricultrices des Hautes-Alpes et départements voisins.

Pré-requis : Pas de pré-requis

Coût de la journée : 140 € pour 7h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Pour les demandeurs d'emploi : financement pôle emploi par l' AIF possible, se rapprocher de son conseiller Pôle Emploi- devis disponible si besoin

Pour les salariés : prise en charge possible par l'OPCO.

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation et le règlement intérieur](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

Durée et modalités de la formation : 1 jour (7 heures) / 9h-17h – 6 stagiaires minimum, 12 stagiaires maximum par session / Repas tiré du sac le midi, sur place.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 07 77 83 07 44
Mail : contact@ardearpaca.org

Renseignements et
inscription :
Axelle Beth
07.59.94.32.14
groupefam05@gmail.com



N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284



Entretien et maintenance des petits outils à moteur 2 temps en non-mixité

Mercredi 4 novembre à Embrun

Logo(s)
co-organisateur(s)

Programme de la formation :

Intervenant : Séverine Vivier, mécanicienne et formatrice pour L'Atelier Paysan

Objectif pédagogique 1

Comprendre fonctionnement d'un moteur thermique et spécificités du 2 temps. Connaître les conditions d'utilisation de son outil pour minimiser les pannes.

Contenu

Partie théorique : fonctionnement, règles d'utilisation (carburant, remisage, sécurité...). Reconnaissance des éléments du moteur. Démarrage à chaud et à froid. Analyse de l'état de sa machine. Entretien courant

Objectif pédagogique 2

Comprendre et réaliser l'aiguisage et la tension d'une chaîne de tronçonneuse. Établir un diagnostic de panne. Connaître les postures physiques pour sa santé et sa sécurité. Savoir réaliser l'entretien courant

Contenu

Les éléments théoriques à connaître pour réaliser un bon aiguisage. Les gestes à réaliser lors de l'aiguisage et comment analyser le résultat. Apprendre à bien tendre sa chaîne. Mise en condition pour l'utilisation des outils (équipement, gestes et postures) Exercices de diagnostic, d'entretien et de petites réparations sur les outils

Modalités pédagogiques :

Partie théorique à la table
Démonstration
Travaux pratiques sur outillage école + outils apportés par les participantes

Modalités d'évaluation :

Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation ainsi que par la formatrice au cours de la journée

Indicateur de résultat : 92% de satisfaction à la session 2025

Renseignements et inscriptions:

Axelle Beth
07.59.94.32.14 / groupefam05@gmail.com

Inscription jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Contenu ci-dessous non obligatoire

CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr